

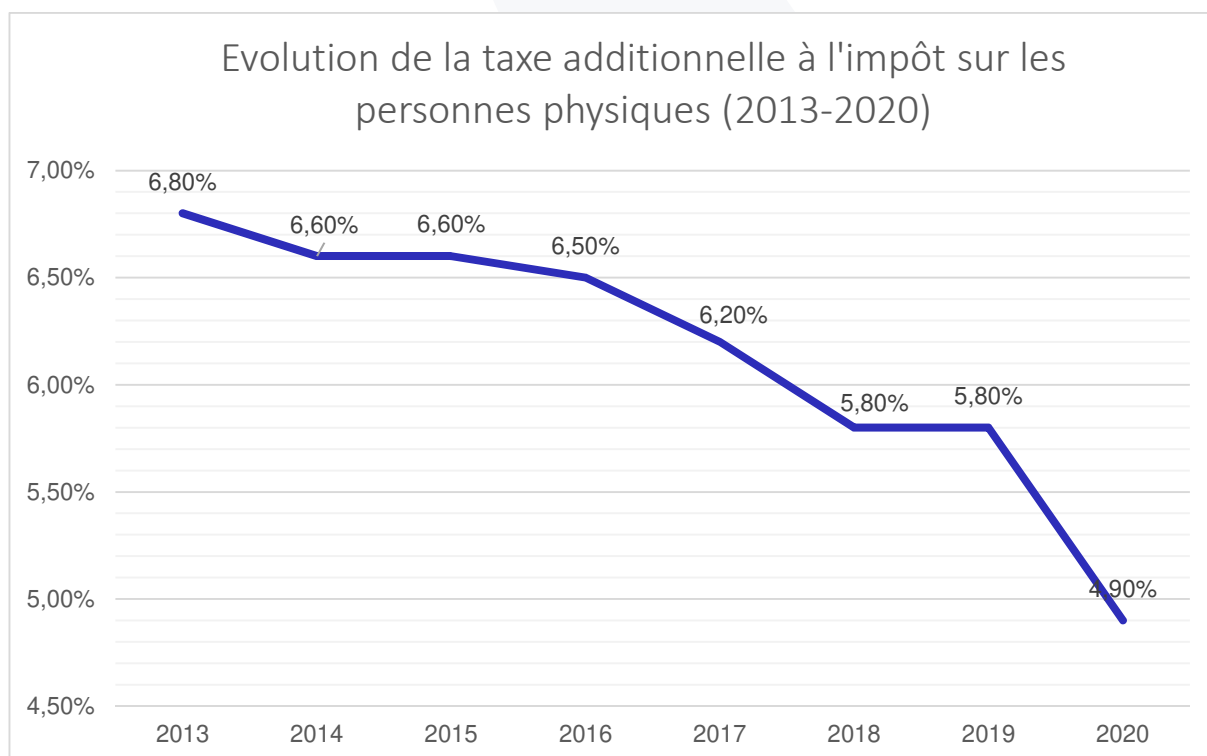
Budget 2020 de Schaerbeek : innovant car plus juste

Des finances communales saines

Les indicateurs sont une nouvelle fois au vert. Le budget 2020 dégage un surplus de 380.000€ et le boni cumulé s'élève à 1.700.000 €. Le chemin parcouru est considérable quand on se sait que Schaerbeek a traîné un mali cumulé pendant 35 ans. Le budget 2020 fera date. Car il introduit un glissement fiscal sans précédent, qui profite au plus grand nombre. Grâce aux choix qui ont été réalisés, le pouvoir d'achat des travailleurs schaerbeekois va augmenter.

Schaerbeek championne de l'impôt sur le travail le plus bas

Schaerbeek opère une véritable révolution fiscale. L'impôt sur le travail passe de 5,80 à 4,90%. Notre commune devient ainsi la 5^e entité de pays qui taxe le moins les revenus du travail. C'est le taux le plus bas de toute la Région bruxelloise et aucune commune wallonne ne fait mieux. Il s'agit de la 5^e diminution de cet impôt en 7 ans. Entre 2013 et 2020, l'additionnel communal a baissé de 28%, soit 6,3 millions € rendus aux Schaerbeekois (baisse de 15,5% entre 2019 et 2020, soit 3 millions rendus aux Schaerbeekois). « *C'est la preuve ultime de la volonté de la majorité communale d'augmenter le pouvoir d'achat des travailleurs schaerbeekois. Diminuer la fiscalité sur le travail est impératif quand on sait que la Belgique est le 3^e pays le plus taxateur en la matière* » estime l'Echevin du Budget, Michel de Herde



Une augmentation du PRI sera compensée pour les propriétaires-occupants

Il a par ailleurs été décidé d'augmenter les centimes additionnels au précompte immobilier de 12%. Ceux-ci passeront de 3390 à 3810. Cette augmentation sera compensée pour les propriétaires-occupants d'un seul bien grâce au doublement de la prime « Be-Home », retranchée automatiquement du PRI, et grâce à l'octroi d'une prime d'accompagnement social (qui compare l'augmentation du PRI avec la baisse de l'IPP). Avec cette double prime, les propriétaires-occupants schaarbeekois seront immunisés contre la hausse du précompte immobilier. Un mécanisme de prime destinée aux indépendants qui gèrent des petites surfaces commerciales sera par ailleurs créé.

Synthèse des principaux changements

	2019	2020	Evolution
Additionnel communal à l'IPP	5,80%	4,90%	-15,52%
Additionnel communal au PRI	3390	3810	+12,39%
Prime d'accompagnement social moyenne	204 €	342 €	+138€
Prime "Be-Home"	35 €	70 €	+35€

De meilleurs services aux citoyens

Grâce à ce glissement fiscal, et à une gestion efficace des finances communales, Schaerbeek dégage les moyens nécessaires au développement de ses missions de service public, notamment via des recrutements supplémentaires et une revalorisation des traitements des agents communaux, conformément aux demandes des syndicats. Le plan climat, qui vise à inscrire notre commune dans l'action en faveur de la préservation de la planète recevra de nouveaux moyens, notamment orientés vers la verdurisation des rues et des intérieurs d'îlots.

Bien entendu, de moyens supplémentaires seront également accordés à notre Zone de police et au CPAS. Enfin, notons que 864.000€ sont prévus en faveur des secteurs de l'enfance, de la jeunesse, du sport, du troisième âge, de la culture et de l'accueil extra-scolaire, afin de soutenir ces politiques essentielles.

Mieux et innovant, car plus juste, tel sera le budget 2020 de Schaerbeek.

Budget extraordinaire : Investir dans l'avenir !

Financement des investissements

Type	Montant	%
Subsides :	30.863.255 €	45,65%
Fonds de réserve :	18.473.516 €	27,32%
Emprunt :	17.970.478 €	26,58%
Autres recettes(1) :	290.000 €	0,42%
TOTAL	67.597.249 €	

(1) Couverture d'assurances escomptée suite à sinistres

Répartition des dépenses d'investissement :

Catégorie	Montant €	%
1. Rénovation urbaine/Logement	24.620.354	36,42%
2. Espace public/Mobilité/Propreté	13.991.570	20,69%
3. Gestion du parc immobilier/Equipements	10.543.500	15,59%
4. Sport	6.417.000	9,49%
5. Plan Ecoles / Plan Crèches	5.843.388	8,64%
6. Patrimoine et culture	3.956.437	5,85%
7. E-Government	2.225.000	3,29%
TOTAL	67.597.249	100%

Quelques exemples d'investissements prévus au budget 2020

- Rénovation urbaine / Logement
- Lancement du Contrat de quartier durable « Petite Colline » (14.125.000€)
- Acquisition Rue James Watt – Joseph Jacquet (2.600.000€)
- ...

Espace public / Mobilité / Propreté

- Réaménagement Avenue Louis Bertrand (5.400.000€)
- Plan trottoirs (1.600.000€)
- Petits aménagements de voirie – Sécurité routière (600.000€)
- ...

Sport

- Lancement des missions d'étude du Masterplan Terdelt (700.000€)
- Rénovation de la piste d'athlétisme et éclairage LED du stade Terdelt (990.000€)
- Remplacement de terrain synthétique sans billes de caoutchouc (720.000€)
- ...

E-Government

- Amélioration du réseau et de l'infrastructure informatique (1.500.000€)
- ...

Plan Ecoles

- Etudes pour l'école secondaire FR Avenue des Jardins (800.000€)
- Aménagement et équipement du site De Kriek / Optima (400.000€)
- Etude pour l'extension de l'Ecole 17 (300.000€)
- ...

Patrimoine et culture

- Travaux Equipement socioculturel Elite Scarabaeus (3.208.137€)
- ...

Exemples d'investissements transversaux du Plan Climat

- Isolation des bâtiments (581.000€)
- Rénovation des installations de chauffage et de régulation (704.500€)
- Audits et comptabilité énergétique (121.500€)
- Renouvellement du charroi (260.000€)
- Mise en œuvre du Plan Tetris (4.100.000€)
- Arbres pour végétalisation de l'espace public (400.000€)
- ...

CONTACTS PRESSE :

Marc WEBER, Chef de Cabinet de Bernard CLERFAYT 02/244.70.23 • 0475/59.70.42 •
mweber@schaerbeek.irisnet.be

Gaetano TERMINE, Chef de Cabinet de Michel DE HERDE 02/244.70.57 • 0474/69.91.58 •
gtermine@schaerbeek.irisnet.be